



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit  
Fondation pour la collaboration confédérale  
Fondazione per la collaborazione confederale  
Fundaziun per la collavuraziun federala

24 juin 2022

## Communiqué de presse

# Florence Nater élue à la présidence de la Fondation ch

**Vendredi 24 juin, lors de son Assemblée plénière, le Conseil de fondation de la Fondation ch a élu la conseillère d'État Florence Nater à sa présidence. La Neuchâteloise succède à Pascal Broulis, qui a œuvré sans relâche pour le fédéralisme depuis 2017.**

Florence Nater entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet. « C'est un honneur et une responsabilité de reprendre la présidence de la Fondation ch. C'est en effet l'opportunité de porter ma vision politique sur le plan fédéral ». La conseillère d'État neuchâteloise défend le projet d'une société inclusive qui reconnaît toutes les formes de contributions au bien-vivre ensemble. Pour elle, il est essentiel, dans un pays pluriel comme la Suisse, d'associer pleinement toutes les personnes qui vivent sur son territoire, quelles que soient leurs différences. « L'histoire de la Suisse en a fait sa richesse ; notre avenir en dépend. »

Avant son arrivée au gouvernement neuchâtelois, Florence Nater a travaillé comme assistante sociale puis directrice de la Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique (CORAASP). Elle est rompue au fonctionnement du système fédéraliste, dont elle connaît parfaitement les rouages. Elle a mené une longue carrière politique tant au législatif qu'à l'exécutif à l'échelon communal ainsi qu'au Grand Conseil neuchâtelois. Élu le 9 mai 2021 au Conseil d'État, elle a pris les rênes du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS).

Comme ses prédécesseurs à la tête de la Fondation ch, Florence Nater est, elle aussi, très attachée au principe fédéraliste : « Le fédéralisme est le liant qui permet de maintenir l'unité ET la diversité. Il est le garant de la coexistence pacifique des différences. De plus, ce système assure la proximité de la population et de l'État, en particulier au niveau des communes ». Le fédéralisme est constamment appelé à évoluer en fonction du territoire qu'il participe à structurer, constate la conseillère d'État. « En reprenant la présidence de la Fondation ch, je souhaite participer à ce dynamisme en reconnaissant qu'une société riche et plurielle est une société qui tend constamment à l'inclusion du plus grand nombre. Chacun-e a son rôle à jouer, au niveau institutionnel comme au niveau individuel. »

Florence Nater est la première femme et la première Neuchâteloise à occuper cette fonction.

Fin juin, le conseiller d'État vaudois Pascal Broulis passera le flambeau après avoir dirigé les finances de son canton pendant vingt ans. Passionné de politique, le citoyen de Sainte-Croix était à la tête de la Fondation ch depuis le 1<sup>er</sup> février 2017. Son engagement a toujours été indissociable de son attachement

au fédéralisme. Il a également présidé la Conférence des gouvernements cantonaux de 2010 à 2013. La Fondation ch et la CdC s'associent pour lui souhaiter « bon vent » et plein succès.

**Contacts et informations :**

Florence Nater, conseillère d'État, présidente de la Fondation ch (032 889 68 00)

Roland Mayer, directeur de la Fondation ch (031 320 30 00, [info@chstiftung.ch](mailto:info@chstiftung.ch))

**La Fondation ch – une fondation pour les cantons**

La Fondation ch pour la collaboration confédérale est une organisation intercantonale des 26 cantons. Dédiée à l'idée du fédéralisme, elle promeut la compréhension entre les communautés linguistiques et les cultures ainsi que la collaboration entre les cantons et avec la Confédération. Son secteur d'activité comprend toute une série de programmes et de projets qui vont de la traduction littéraire au Prix du fédéralisme, en passant par le placement de stagiaires dans les différentes régions linguistiques. La Fondation ch œuvre également dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et de la pluralité média. Elle est responsable de l'exploitation de la Maison des cantons (MdC) à Berne et gère le Secrétariat général de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).